FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1930 — THÈSE — N° 246

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

Hélène DESBORDES

Née à Saint-Maurice-des-Lions (Charente), le 10 Mai 1903

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES EAUX MINÉRALES DE LA ROCHE-POSAY

(Vienne)

Président : M. P. CARNOT, *professeur*

PARIS

IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

JOUVE & Cie, ÉDITEURS

15, RUE RACINE, 15

—

1930

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1930 — N° —

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

Hélène DESBORDES

Née à Saint-Maurice-des-Lions (Charente), le 10 Mai 1903

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DES

EAUX MINÉRALES

DE

LA ROCHE-POSAY

(Vienne)

Président : M. P. CARNOT, *professeur*

PARIS

IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

JOUVE & Cie, ÉDITEURS

15, RUE RACINE, 15

1930

DOYEN. . . M. ROGER.

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	ROUVIÈRE.
Anatomie médico-chirurgicale et chirurgie expérimentale	CUNÉO.
Physiologie	ROGER.
Physique médicale	STROHL.
Chimie médicale	DESGREZ.
Bactériologie	LEMIERRE.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générales	BAUDOUIN.
Pathologie médicale	CLERC.
Pathologie chirurgicale	LENORMANT.
Anatomie pathologique	ROUSSY.
Histologie	CHAMPY.
Pharmacologie et matière médicale	TIFFENEAU.
Thérapeutique	LOEPER.
Hygiène et médecine préventive	TANON.
Médecine légale	BALTHAZARD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	MÉNÉTRIER.
Pathologie expérimentale et comparée	RATHERY.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	Maurice VILLARET.
Clinique médicale	CARNOT. BEZANÇON. ACHARD. M. LABBÉ.
Hygiène et clinique de la première enfance	LEREBOULLET.
Clinique des maladies des enfants	NOBÉCOURT.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	H. CLAUDE.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Clinique des maladies infectieuses	TEISSIER.
Clinique chirurgicale	DELBET. HARTMANN LEJARS. GOSSET.
Clinique ophtalmologique	TERRIEN.
Clinique urologique	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE. BRINDEAU. JEANNIN.
Clinique gynécologique	J.-L. FAURE.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	OMBRÉDANNE.
Clinique thérapeutique médicale	VAQUEZ.
Clinique oto-rhino-laryngologique	SEBILEAU.
Clinique thérapeutique chirurgicale	Pierre DUVAL.
Clinique propédeutique	SERGENT.
Clinique de la tuberculose	Léon BERNARD.
Professeur sans chaire	MAUCLAIRE.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

ALAJOUANINE. Neurologie et Psychiatrie.
BINET . . . . Physiologie.
AUBERTIN . . Pathologie médicale.
BÉNARD (H.) . Pathologie médicale.
BLANCHETIÈRE. Chimie biologique.
BROCQ. . . . Pathologie chirurgicale
BRULÉ . . . . Pathologie médicale.
CADENAT. . . Pathologie chirurgicale
CATHALA. . . Pathologie médicale.
CHABROL . . Pathologie médicale.
CHEVALLIER. Pathologie médicale.
De GAUDART d'ALLAINES. Pathologie chirurgicale.
DOGNON. . . Physique.
DONZELOT. . Pathologie médicale.
ÉCALLE . . . Obstétrique.
FEY. . . . . Urologie.
GARNIER. . . Pathologie expérimentle
GASTINEL . . Bactériologie.
GATELLIER. . Pathologie chirurgicale
GIROUD . . . Histologie.
HARVIER. . . Pathologie médicale.
HOVELACQUE Anatomie.
HUTINEL. . . Pathologie médicale.
JOANNON . . Hygiène.
JOYEUX. . . Parasitologie.
LABBÉ (Henri) Chimie biologique.

MM.

LAROCHE (G.) Pathologie médicale.
LEMAITRE . . Oto-rhino-laryngologie.
LEROUX . . . Anatomie pathologique
LEVEUF . . . Pathologie chirurgicale
LÉVY-VALENSI. Neuro-psychiâtrie.
LIAN . . . . Pathologie médicale.
MERCIER (F.). Pharmacologie.
MILLOT. . . Histologie.
MONDOR. . . Pathologie chirurgicale
MOREAU . . . Pathologie médicale.
MOULONGUET. Pathologie chirurgicale.
MOURE. . . . Pathologie chirurgicale.
MULON. . . . Histologie.
OBERLING . . Anatomie pathologique.
OLIVIER . . . Anatomie.
PIÉDELIÈVRE Médecine légale.
PORTES . . . Obstétrique.
QUÉNU. . . . Pathologie chirurgicale,
RICHET. . . . Physiologie.
SÉZARY. . . . Dermatologie et Syphiligraphie.
VALLERY-RADOT (Pasteur) . . Pathologie médicale.
VAUDESCAL. Obstétrique.
VELTER . . . Ophtalmologie.
VERNE. . . . Histologie.
VIGNES . . . Obstétrique.

III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

POUR LE SERVICE DES EXAMENS

MM.

BUSQUET . . . . . Pharmacologie.
GUENIOT . . . . . Obstétrique.
LEQUEUX . . . . . Obstétrique.

MM.

NEVEU-LEMAIRE Parasitologie.
RETTERER . . . Histologie.
ZIMMERN . . . . Physique.

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE

A TITRE PERMANENT

MM.		MM.	
ABRAMI. . . .	Clinique médicale.	CHEVASSU . .	Clinique chirurgicale.
CHIRAY. . . .	Clinique médicale.	HEITZ-BOYER.	Clinique chirurgicale.
DEBRÉ	Clinique médicale.	MATHIEU . . .	Clinique chirurgicale.
DUVOIR. . . .	Clinique médicale.	MOCQUOT. . .	Clinique chirurgicale.
FIESSINGER. .	Clinique médicale.	PROUST. . . .	Clinique chirurgicale
LAIGNEL-LAVASTINE	Clinique méd.	SCHWARTZ .	Clinique chirurgicale
LÉRI	Clinique médicale.	LE LORIER . .	Clinique chirurgicale.
AUVRAY. . . .	Clinique chirurgicale.	LEVY-SOLAL .	Clinique obstétricale.
BASSET. . . .	Clinique chirurgicale.	METZGER. . .	Clinique obstétricale.

V. — CHARGÉS DE COURS

MM. MAUCLAIRE, professeur sans chaire	Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes adultes.
FREY.	Stomatologie.
CHAILLEY-BERT . . .	Education physique
LEDOUX-LEBARD	Radiologie clinique
WEILL-HALLÉ.	Puériculture.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MES PARENTS

A MES FRÈRES

A TOUS MES AMIS

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

M. LE PROFESSEUR P. CARNOT

Professeur de Clinique médicale à la Faculté de Médecine
de Paris
Médecin de l'Hôtel-Dieu
Membre de l'Académie de Médecine
Officier de la Légion d'honneur

Qui m'a fait l'honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

A M. LE DOCTEUR BENJAMIN BORD

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Qui a bien voulu mettre à notre disposition la riche documentation qu'il a rassemblée depuis des années sur le passé de La Roche-Posay.

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DES

EAUX MINÉRALES

DE

LA ROCHE-POSAY

(Vienne)

INTRODUCTION

La Roche-Posay, dans le département de la Vienne, est une petite ville d'un millier d'habitants environ située à 22 kilomètres de Châtellerault et à 50 kilomètres de Poitiers.

C'est une station hydrominérale connue depuis fort longtemps pour son action presque élective sur les affections cutanées et l'arthritisme.

Longée par la Creuse, elle est dans une région à climat tempéré et à une faible altitude (75 mètres).

A un kilomètre de l'agglomération, trois sources à peu près identiques, débitant ensemble une moyenne de 360 litres d'eau par minute, à une température de 11 degrés, donnent des eaux renfermant les mêmes principes constituants avec de légères différences pondérales suivant les sources, employées chez les malades en boissons, en bains,

en douches et en douches filiformes. D'importants travaux de captage, actuellement pratiqués sur les sources vont décupler leur débit.

Les eaux minérales employées depuis longtemps furent délaissées à plusieurs reprises par manque d'organisation matérielle. Mais leur vertu minérale est telle qu'elles ne peuvent tomber dans l'oubli. Actuellement, réorganisée fortement, la station jouit d'une prospérité qui ne fait que s'accroître à chaque saison, et tend à atteindre et peut-être même à dépasser le renom qu'elle eut autrefois.

En effet, La Roche-Posay est une ville très ancienne, à vieux passé historique, et l'histoire de la station est aussi vieille qu'elle.

Nous nous proposerons dans ce travail de poser et d'essayer de conclure les questions suivantes :

Depuis quand est reconnue la vertu minérale des eaux de La Roche-Posay ?

Qu'elle a été leur histoire jusqu'à nos jours ?

La vertu minérale des eaux a-t-elle changé et les indications sont-elles identiques à ce qu'elles ont été durant les diverses époques ?

Dans ce but nous traiterons les diverses parties, suivant ce plan :

I. Histoire de la ville.

II. Histoire des eaux minérales.

1° Leur découverte. Les légendes et l'histoire ;

2° Leur vie et leur évolution jusqu'à l'époque actuelle ;

III. La situation actuelle de la station.

IV. Les diverses observations relevées depuis leur origine.

V. Conclusion.

HISTOIRE DE LA ROCHE-POSAY

L. R.-P. est une vieille ville qui a connu un passé glorieux, tant par le rôle qu'elle a tenu dans l'histoire, que par la célébrité des hommes remarquables dont elle fut le berceau.

Qu'elle est son origine ? Elle se perd dans la nuit des temps. Cependant des documents retrouvés nous permettent de suivre la vie de la ville depuis le x^e^ siècle. Ni la légende ni les livres ne donnent aucune indication nous permettant de la faire remonter à une date ultérieure.

Elle doit être une création féodale du x^e^ siècle au moins, car le premier seigneur qui porte le nom de La Roche-Posay est un seigneur de Preuilly qui vivait vers 950.

C'est au XII^e^ siècle que furent construits le château et l'enceinte fortifiée . Le donjon est aujourd'hui le dernier vestige de ces constructions féodales. Ses seigneurs furent des Chevaliers de valeur ; l'un d'entre eux Eschiward II tenté par des exploits aventureux partit en Orient à l'époque des croisades et mourut en 1260.

Après avoir été successivement sous la seigneurie des De Preuilly, Frottier, de Pleumartin, elle va

CARTE DE FRANCE

montrant l'emplacement de la station hydrominérale de La Roche-Posay.

LA ROCHE-POSAY

La vieille porte de ville (XIIIe siècle)

appartenir sous Philippe de Valois, vers 1330 à la puissante et célèbre famille des De Chasteigner, qui la possédera jusqu'à la Révolution.

Pendant la guerre de Cent ans La Roche fut soumise à la domination anglaise. Mais vers 1630, elle fut reprise, après la défaite de Poitiers, par « Jean de Breuil, Guillaume des Bordes et Louis de Saint-Julien attachés de cœur à la fortune de Charles V, qui s'emparèrent durant la nuit par surprise du village de La Roche. Une garnison nombreuse et une forte artillerie furent placées dans la citadelle afin de faciliter aux Français l'entrée du Poitou ».

D'après les chroniques de Froissard le breton Carlouet fut pendant la période qui suivie chargé de gouverner la forteresse. Duguesclin, compatriote breton du chef de la ville fortifiée, de passage dans la contrée y séjourna quelque temps avec ses troupes. C'est en leur honneur que La Roche-Posay a donné à partir de ce moment le nom de Carlouet à une de ses rues et de Duguesclin à l'une de ses trois sources minérales.

Abandonnée ensuite au roi d'Angleterre Edouard, la ville fut définitivement réunie à la couronne en 1369.

A l'origine, La Roche-Posay dépendait du Bas-Berry et de la Touraine ; au xv^e^ siècle, c'est une « Chastellenie » comprise dans l'évêché de Poitiers.

La fameuse famille des De Chasteigner à laquelle appartint la ville jusqu'aux approches de la Révolution a compté des hommes très célèbres.

L'un d'eux fut appelé à présider l'assemblée de la noblesse poitevine, convoqué par François Ier en 1533.

François de Chasteigner, seigneur d'Abain, fut gouverneur de la marche vers 1567. Un autre de Chasteigner, seigneur d'Abain également, se fit remarquer par sa valeur stratégique et sa vaillance dans les combats durant les guerres de Religion. Vers 1576, Jean IV de Chasteigner baron de la Roche-Posay bat les Ligueurs à Pionnat, petite commune de l'arrondissement de Guéret, et défait le vicomte de la Guerche dans une rencontre en Poitou.

Au xvie siècle également, Louis de Chasteigner était nommé ambassadeur du Roi à Rome. Il s'y rendit en 1570. Il eut un fils, Henry-Louis Chasteigner qui naquit à Tivoli près de Rome « le vendrediy 6 septembre de l'an 1577 », et devint par la suite évêque de Poitiers en 1611. Il a laissé le souvenir d'un prélat éminent, de volonté forte, volontiers combatif. Il joua un rôle capital dans le procès d'Urbain Grandier, prêtre de Loudun qu'il fit arrêter pour inconduite en 1629 et qu'il contribua ensuite à faire condamner au feu comme sorcier en 1634. Il fut inhumé dans l'église de la Roche-Posay en 1650, on peut y voir encore sa plaque funéraire.

C'est vers cette époque à cheval sur le xvie-xviie siècle qu'il convient de signaler le beau geste du très bon seigneur (un de Chasteigner sans nul doute) noté dans le petit volume édité par Nicolas Bonfons en 1573 qui refusa de laisser exploiter les

sources et les laissa gratuitement et librement à la disposition de tous les malades. Il fit faire des travaux d'aménagement pour recueillir l'eau des fontaines et fit constuire un canal de pierre pour transporter l'eau jusqu'à la ville.

Ces quelques mots donnent un léger aperçu du rang que la ville a tenu dans l'histoire, de sa grandeur passée, et de ce que fut cette valeureuse famille des Chasteigner.

Nous sommes en droit de nous demander si le passé de ses eaux minérales a été aussi brillant que celui de la ville et s'il remonte aussi loin.

HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE DES EAUX MINÉRALES DE LA ROCHE-POSAY

Les légendes.

Les eaux minérales de la Roche-Posay sont-elles d'une découverte récente ? Certainement non, d'ailleurs dans une ville au si vieux passé, ce serait un fait surprenant.

Elles furent certainement connues et employées de longue date ; nous pouvons l'affirmer, par les documents qui sont restés. Pourquoi les 3 sources sont-elles désignées par les noms de Saint-Savin, Saint-Cyprien, Duguesclin ?

Les disciples de Saint Germain d'Auxerre : Saint Savin et Saint Cyprien, poursuivis par les Huns au XIVe siècle se refugièrent dans les environs de la Roche-Posay, où rejoints par les barbares, ils furent martyrisés tout près de là à Saint-Savin sur Gartempe. En souvenir de ces deux martyrs leurs noms furent donnés aux deux premières sources.

Au XIVe siècle le breton Carlouet gouverna la citadelle au nom du roi Charles V. Duguesclin de passage, breton comme lui, est invité à séjourner dans la ville avec ses cavaliers. Ses soldats se baignèrent et se désaltérèrent à l'eau des fontaines. Les che-

vaux en allant s'abreuver aux sources, se roulèrent dans les boues du marécage formé par l'aboutissement des eaux des 3 fontaines. Après quelques jours on remarqua que tous, hommes et chevaux malades furent guéris des affections cutanées dont ils étaient atteints.

De là sans doute le nom du guerrier attribué à la troisième et à la plus importante des sources.

Comment s'aperçût-on que ces eaux avaient une valeur thérapeuthique ?

Des légendes racontées dans le pays rapportent que les premières cures qui attirèrent l'attention sur leur vertu minérale furent opérées sur des chevaux qui s'étaient roulés dans les boues et s'étaient abreuvés à leurs sources libres.

La première est certainement postérieure aux croisades, la voici comme elle est narrée :

« Jadis un Marquis de Pleumartin (petite bour-
« gade proche de La Roche-Posay) possédait une
« paire de chevaux qui pour n'avoir pas fait cam-
« pagne sous les murs de Tunis à l'époque des Croi-
» sades, n'en étaient pas moins affligés d'une maladie
« de peau abominablement désobligeante pour eux-
« mêmes et leurs contemporains.

« Pour ne pas les faire abattre sous ses yeux, le
« Marquis les lâcha dans les bois, qui s'étendaient
« de Pleumartin à La Roche-Posay, les offrant dans
« son for intérieur en holocauste aux loups de la
« contrée.

« Quelques semaines plus tard, excursionnant à

« Posay, M. de Pleumartin ne fut pas modérèment « surpris en aperçevant son ex-attelage, au poil « superbe, croupe luisante, nez au vent, en un mot « absolument guéris. »

On fit bien vite un rapprochement entre cette guérison et les boues dans lesquelles on retrouva leurs empreintes. D'eux-mêmes, instinctivement, ils avaient appliqué le traitement qui leur convenait. C'était la première cure merveilleuse effectuée par les eaux.

Voici une autre légende populaire que l'on raconte ainsi :

« Un cheval après avoir été longtemps l'honneur « des écuries de son maître, riche seigneur des « environs, fut atteint d'une de ces maladies « affreuses, impitoyables qui attaquent l'animal « comme l'homme et changent sa peau en dégoû- « tantes cicatrices. Traîné à demi mourant hors « du château il marche à l'aventure, le sol manque « tout-à-coup sous ses pas et il se jette dans une « crevasse de terrain pleine à moitié d'une eau « bourbeuse. Impossible de sortir ; et, le surlende- « main ses hennissements douloureux amènent du « secours. On le retire épuisé par la faim et le « froid, mais sa peau dépouillée commençait à se « recouvrir d'un nouvel épiderme. » C'était une autre cure merveilleuse opérée par les eaux.

Comme toutes les légendes, celles-ci évidemment ne peuvent avoir grande valeur, cependant elles ne semblent pas tellement invraisemblables. Que des

chevaux aient été guéris d'affections cutanées, gale ou eczéma peut-être, les uns après plusieurs semaines de bains, l'autre après être resté deux jours enfoui dans des boues minérales ce ne peut être que très acceptable. Sans être des documents précieux, elles montrent pourtant que l'effet thérapeutique des eaux avait frappé l'imagination populaire depuis longtemps. On les qualifie de merveilleuses, on ne comprend pas encore par quel pouvoir elles agissent.

Laissons-là la légende pour passer à l'histoire.

Histoire

Malgré les vestiges gallo-romains marquant le passage des Romains à la Roche-Posay et dans les environs proches, rien dans le voisinage immédiat des fontaines qui puisse faire découvrir un seul reste de construction indiquant que les sources avaient été remarquées et utilisées par eux.

Les premiers écrits dans lesquels on parle des eaux minérales de La Roche-Posay datent de 1573.

Guillaume et Michel Le Riche avocats du Roy à Saint-Maixent écrivaient en août 1573 :

« Dès le commencement du mois précédent et auparavant fut découverte une fontaine qu'on nomme de Jouvence et miraculeuse à La Roche-Posay à huit à neuf lieues de Poitiers. Jusqu'ici s'y sont trouvés et s'y rendent des étrangers et il s'y rencontre ordinairement 2.000 personnes.

C'est une eau sulfureuse et peu chaude sinon de nuit. Son effet principal est de guérir enflures, fièvres et teignes des petits enfants, allonger et mollifier nerfs raccourcis principalement à jeunes personnes.»

Nous aimerions à savoir dans quelles circonstances cette fontaine fut découverte.

Dans un petit volume imprimé en 1573 par Nicolas Bonfons demeurant rue Neufve de Nostre-Dame à l'enseigne Sainct-Nicolas, nous trouvons sous ce titre « Une description de la Fontaine trouvée à La Roche de Pouzay près Châtelleraut cette année 1573. La force, vertu et propriété des grandes et admirables guérisons et cures advenues et qui adviennent par icelle » tous les détails qui vont amplement nous satisfaire l'esprit.

Les sources trop éloignées de la ville n'étaient pas utilisées pour les besoins courants de la vie, on avait pourtant pensé à les employer, puisque, elles avaient été depuis on ne sait quand creusées en bassins. Voilà ce qu'on lit. La fontaine « de longtemps avait été cavée » pourtant à ce moment là elle est abandonnée parce que l'eau « ne fut pas trouvée bonne » elle était « de goust âpre et fort » et autre part nous lisons qu'elle sent « l'œuf couvé ».

Délaissées, le hasard a amené près d'elles quelqu'un qui a reconnu leur valeur ménérale. Voilà comment :

« Cette fontaine a estée trouvée durant ces der-
« nières esmotions par un chirurgien qui passant
« pais séjourna quelques jours au dict lieu de La

« Roche de Pouzay, lequel avoit par cy-devant esté « au service de la défuncte Royne de Navarre et pour « à la suite d'icelle longtemps demeuré au pays de « Béarn et entre autres lieux en la ville de Pau « située au dict pays près de laquelle y a des bons « et souverains baings... Le dict chirurgien voyant « le cours d'icelle estre baux et rendant abondance « d'eaux voulut scavoir pourquoi l'on en tenait si « peu de compte. » Le médecin s'approcha des sources, prit de l'eau et la goûta. Il lui trouva, une saveur analogue à celle des fontaines du Béarn. Il mit une pièce d'argent dans le courant et il remarqua que cet argent ternit et alors il « jugea icelle fontaine avait très grande vertu et propriété en elle ». Puis regagnant la ville il rencontra « un pauvre homme tout perclus de ses membres et les ayant tous prins et couverts de rogne provenant de pauvreté » auquel il conseilla d'aller boire et se baigner à l'eau de la fontaine pour guérir. « Ce que le dict pauvre homme fit et dès le lendemain toutes ses rognes furent desseichées et fut guary tout net. Tellement que le bruit et renom de la dicte fontaine et vertu d'icelle s'étendant par tout le pays circonvoisin s'y en sont allez et y vont encore infinité de peuple qui s'en sont bien trouvez et en ont la plupart receu guérison entière et les autres un grand allègement. »

On s'expliquait si peu la vertu thérapeutique de cette eau que l'on crut à un don de Dieu, comme telle on la considéra comme sacrée. A tel point que le

seigneur recevant la demande de particuliers qui plus réalistes voulaient exploiter la vertu des sources et en tirer « grand profit » refusa, disant que « c'estait un grand don de Dieu, et que, s'il faisait telle chose, que Dieu s'en courroucerait et pourrait oster la vertu et puissance de la dicte eau pour la transférer et remettre comme les autres fontaines, qui serait une grande perte dommageable au pays veu la grande vertu et propriété d'icelle ». Le seigneur fit même faire les travaux nécessaires pour que l'eau soit à la portée de tous et fit construire « un canal de pierre qui prend le dict lieu de La Roche où sourd la dicte fontaine et qui conduit icelle jusque contre la porte de la ville. Et ces eaux furent laissées librement à la disposition des malades.

Donc les eaux sont connues ; leur renommée va gagner les régions environnantes, on y vient se soigner sans doute des affections cutanées, mais aussi de toutes autres affections auxquelles les eaux ne pouvaient pas être d'une grande utilité. On en fait un abus, on croit qu'elles peuvent guérir tous les maux et elles ne peuvent évidemment pas réussir dans tous les cas, témoin par exemple, ce que Denys Générous notaire à Parthenay écrivait au mois d'août 1573.

« Le Lundy, jour de la Saint-Laurent, X d'Aoust 1573, décéda au lieu de La Roche-Pozay Jehan Sabourin Seigneur de Combes, lieutenant particulier à Parthenay et fut enterré le lendemain à l'église du dict lieu où il était allé, pensant recevoir santé d'une

hydropisie formée à cause de la fontaine dudict lieu » et nous dit-il le Lundi XVII du même mois Léonarde Berland la veuve du seigneur décédé la semaine d'avant mourut elle aussi à la Roche-Pozay d'une hydropisie.

La station était donc suivie dès ce moment-là ; les grands malades allaient y chercher une dernière chance de salut mais bien sûr sans succès ; cela tient à un manque de savoir quelles étaient les véritables indications des eaux et leurs contre-indications.

Nicolas Bonfons lui-même y alla le jeudi XIII de ce même mois d'Août 1573 pour boire et se mettre dans l'eau des sources. Il y fit un séjour de « 2 jours et demy » « étant lors tourmenté d'une migraine et mal excessif de tête et de gâle dont je guéris » dit-il. Il est émerveillé de ce résultat et ajoute « ainsi faisaient la plupart des malades qui en ont bu de quelques maladies qu'ils soient vexés, chose qui semblaient plutôt miraculeuse que naturelle parce que je l'ai expérimenté en moi et vu en plusieurs autres. Le renom en vola si loin qu'ils y venaient de Paris et j'y ai vu de II à III mille personnes ».

Donc dès la saison 1573 nous sommes certains que la Roche-Pozay est une ville de cure et qu'on y vient en grand nombre.

Des Avocats, Guillaume et Michel Leriche ; un imprimeur : Nicolas Bonfons ; un notaire : Denys Générous nous ont laissé les premiers écrits connus sur les eaux, datant tous de 1573.

Il ne peuvent nous donner que peu de renseignements médicaux. Jusqu'alors nous savons seulement que d'après l'opinion de tous ceux de l'époque l'eau est « sulfureuse et peu chaude ».

Mais bientôt un médecin, Pierre Milon, premier médecin de Henri IV fit la première analyse, analyse bien grossière mais qui a un intérêt parce qu'elle date de 1615.

Pierre Milon était né au Blanc en 1553, il fit de sérieuses études de médecine à Montpellier et à Paris ; il fut reçu docteur à Poitiers en 1582. Il devient premier médecin de Henri IV en 1609 et après l'assassina du roi fut médecin de Louis XIII. Puis il quitte la cour pour être Doyen et professeur à la Faculté de médecine de Poitiers.

Dans son traité *Description des Fontaines médecinales de L. R.-P. en Touraine* Pierre Milon, en 1615 nous donne une première analyse qualitative de chacune des 3 sources.

« Il n'y a nul danger, dit-il, en l'eau de Saint-Cyprien la dite eau n'étant mixionnée que de minéraux légers et prompts à se distribuer », cela pour dire qu'elle peut être prise en boisson sans danger.

— Source nº 1 : Eau moins froide + grasse + fade + pesante + purgative + dessicative.

— Source nº 2 : Eau plus fade + claire ; goût plus gracieux + piquante que l'eau ordinaire.

— Source nº 3 : Eau la plus froide ; elle laisse sur la langue une impression tirant sur le styptique.

Elles contiennent, dit-il, du soufre, du nitre et de

l'antimoine. Nous ne pouvons attacher aucune importance à cette composition, les moyens d'analyse étant certes bien peu perfectionnés à cette date. Ensuite Milon donne l'indication de chaque source et appuie ses raisons sur les observations qu'il a faites lui-même et qu'ont fait également Paschal Lecoq, médecin ordinaire du Roy et Doyen des médecins à Poitiers, et Citoys, médecin célèbre de Poitiers. Pour la première fois il donne les contre-indications : « Elles seraient nuisibles dans les hydropisies provenant de la dilution du sang, dangereuses dans l'asthme invétéré, dans la pulmonie ; elles seraient mortelles dans la pleurésie, dans la péripneumonie, dans le vomica. » En traduisant dans le langage médical actuel il veut dire qu'elles sont contre-indiquées dans les affections pulmonaires et cardiaques. Nous ne pensons pas autrement à l'époque actuelle.

Milon remet donc une fois de plus la station en honneur, et elle se reprend à être fréquentée par des malades.

En 1670, l'Académie des Sciences chargeait deux de ses membres, Duclos et Bourdelin, d'analyser toutes les eaux minérales du Royaume ; celles de La Roche-Posay ne fut pas négligée, l'analyse de ses eaux fut faite cette même année par Duclos. Nous ne connaissons pas le résultat.

Plus de 60 ans après, en 1737, Martin, de la Faculté de Montpellier et médecin à Châtellerault, fait un séjour à la Roche-Posay ; il a pu bien connaître et examiner les eaux, étant, dit-il, « à la petite ville de

La Roche-Posay au mois d'août dernier pour y gouverner une personne de distinction à qui j'étais attaché. » Pour instruire le public il fit « une nouvelle description des Fontaines de La Roche-Posay ».

A ce moment-là les 3 sources étaient séparées par deux murs en croix qui se coupaient à angle droit en formant 4 bassins ; 3 des bassins étaient pour les 3 sources, le 4e servait de décharge aux autres.

Il trouve dans les eaux : du fer, du nitre, du soufre Par quels moyens compliqués a t il reconnu la présence de ces 3 minéraux ? rien de plus simple d'après lui ; voilà ses preuves :

« Le fer se connaît par la couleur brune qu'il donne aux pierres du bassin ; l'on ne peut douter qu'il y ait du nitre, preuve j'en ai tiré un sel qui n'est autre chose qu'un nitre chargé de soufre ; et le soufre se connaît par l'odeur sulfureuse qui s'exhale de la vase, laquelle sent la poudre à canon. »

Puis il nous parle des cures qui y sont faites et donne le mode d'emploi des eaux.

On continue à aller se soigner aux sources et des notoriétés fréquentent la station. Dans le *Journal de Charmeteau* en 1748 on relève la note suivante qui le prouve :

« Le 14 Aoust mil sept cent quarante huit, Monsieur de Foudras evesque de Poitiers est mort à une heure du matin à La Roche-Posay où il prenait les eaux. Amené à Poitiers fort simplement et enterré le 19 sur la gauche de l'autel de la Chapelle des Evesques de Saint-Pierre. » Il paraît même que cet

évêque était atteint d'une affection pour laquelle l'administration des eaux n'était pas particulièrement indiquée.

En cette fin de XVIIIe siècle que devient la station ? Elle n'a pas dû être très florissante, on semble l'oublier. De Frédinière maître en chirurgie essaie de la faire connaître au public. Il écrit de La Roche-Posay le 12 mars 1773 au Directeur des *Affiches du Poitou*, une lettre parue dans le numéro du 1er avril :

« Il est bien étonnant Monsieur que les eaux minérales de La Roche-Posay soient dans l'oubli dans la majeure partie de ce pays après avoir eu la plus grande réputation et avoir guéri des maladies où tous les autres secours avaient été employés sans succès. Ce spécifique mérite d'être connu ; vous voudrez bien l'annoncer dans vos feuilles afin que plusieurs malades et infirmes qui l'ignorent et qui sont obligés de vivre avec leur ennemi puissent y recourir avec l'espoir de leur rétablissement.

Ces eaux conviennent dans les maux de tête, d'estomac, elles fortifient dans les pâles couleurs, dans les palpitations, elles ont guéri des fièvres intermittentes et invétérées ; elles sont désobstructives, apéritives, détruisent les maladies de la vessie, les rétentions et suppressions d'urine, fondent les graviers et les font sortir.

Ce sont de véritables spécifiques dans les maladies de la peau tant anciennes qu'invétérées qu'elles puissent être, telles que dartre, lèpre, gâle, teigne, vieux ulcères, etc...

Si on s'en rapporte à plusieurs des plus notables habitants de cette ville elles ont guéri des cancers et des petits boutons cancéreux, mais je n'ai été témoin d'aucune cure de cette espèce.

Plusieurs personnes en ont fait usage au mois d'août dernier par l'ordonnance de M. Wolf docteur, lesquelles s'en sont bien trouvées et ont été guéries des différentes maladies que je viens de nommer. »

Faut-il attacher quelque importance à cette action constatée sur de petits boutons cancéreux ? La question est un peu troublante. Nous savons depuis, en effet, qu'une récente analyse a permis à M. le Professeur Taboury, de Poitiers, d'isoler des eaux de La Roche-Posay un corps pourtant très rare : le sélénium. Or le sélénium à des doses infimes est actuellement employé dans le traitement du cancer, et a sur l'affection une action régressive assez nette. Laissons la question en suspens, sans essayer de la résoudre.

Sous Louis XV, Sénac, premier médecin du roi est chargé de la surintendance générale des eaux du royaume. Il crée auprès de chaque source des postes de médecin et y envoie des médecins officiels pour veiller à l'administration correcte des eaux. Nous ignorons si La Roche-Posay eu dès cette époque son médecin officiel.

Nous savons pourtant que la station continue à être suivie. En 1787 un malade qui va à La Roche-Posay à chaque saison célèbre sa guérison et toute

sa reconnaissance « à la naïade des eaux de L.R.-P ;» dans quelques rimes qui ne sont point d'un tour très remarquable mais qui ont une petite valeur documentaire.

Ce malade, M. de la Motte « avait une humeur érysipélateuse, dartreuse, qui lui avait passé dans la masse de sang prit les eaux de L.R.-P. avec tant de succès qu'au bout de 9 jours, seulement, il avait déjà éprouvé un soulagement sensible à vue ; il les a continuées encore pendant 15 jours et s'est trouvé guéri ».

Voilà quelques paroles de son poème :

« O mes amis, accourez en ces lieux
Le seul vrai bien, ce bien si précieux :
La santé, vous attend sur cette rive heureuse,
Venez vous trouverez sur les bords de la Creuze,
Un air doux, un ciel pur, un site gracieux.

« Ah ! si le ciel daigne exaucer mes vœux
Puissiez-vous tous, étrangers malheureux
Qui viendrez après moi sur ces rives si belles
Voir renaître et cueillir les fleurs de la santé. »

C'est le dernier document écrit avant la Révolution — nous ne savons ce qu'est devenue la station pendant cette période si troublée —. Désormais la maison des De Chasteigner n'a plus aucun pouvoir sur la ville.

A partir de 1793 le conseil général et le Préfet de la Vienne s'occupent activement de l'organisation de La Roche-Posay en temps que station

hydrominérale. Tout d'abord le Préfet charge M. Joslé médecin à Poitiers et Doyen de la Faculté de médecine de faire une analyse des « eaux sulfureuses de La Roche-Posay. M. Joslé fait tout un travail qu'il présente sous le titre : *Essai analytique sur les eaux sulfureuses froides* de La Roche-Posay présenté à M. le Préfet le 1er messidor an 12.

Voilà ses propres termes :

« En entreprenant de faire l'analyse des eaux sulfureuses de la Roche-Posay nous ne nous sommes point dissimulé la difficulté du travail. Mais nous avons dû répondre à l'invitation et au zèle de M. le Préfet du département de la Vienne qui nous a confié cette honorable tâche. Ce magistrat éclairé dont la sollicitude s'étend à tout ce qui peut contribuer au bien-être de ses administrés a voulu savoir si les eaux minérales qui faisaient une partie des richesses de son département, méritaient réellement toute la réputation qu'elles ont eue ; si elles n'avaient rien perdu de leur ancienne vertu ; si elles offraient un moyen de guérison qui put réaliser l'espoir de ceux qui y auraient recours, et lui-même a bien voulu assister à une partie de cette opération à l'époque d'une tournée qu'il fit dans son département au mois de fructidor dernier. »

Et voici l'analyse du Dr Joslé :

1° Sulfate calcaire tenue en dissolution par le gaz acide carbonique par litre d'eau..... 10 à 12 gr.

2° Carbonate calcaire tenu aussi en dissolution par le gaz acide carbonique par litre d'eau..... 7 à 8 gr.

3° Magnésie	1 gr.
4° Soufre tenu en dissolution par le gaz hydrogène.	1 gr.
5° Gaz hydrogène	9 pouces c.
6° Muriate de soude tenu en dissolution par l'acide muriatique	1 gr. 1/2.

Bien entendu nous ne pouvons attacher aucune importance vu sa date, à cette analyse.

Dans ce long exposé Joslé donne les indications et les observations de malades traités et il termine ainsi :

« En voici sans doute assez pour conclure que les eaux minérales de La Roche-Posay peuvent convenir et être utilement employées dans un grand nombre de maladies chroniques, qu'elles sont particulièrement propres aux maladies lymphatiques, aux affections cutanées, qu'elles sont apéritives, fondantes, diurétiques et détersives et qu'on peut les conseiller dans les cas difficiles où les autres eaux sulfureuses pourraient plutôt être nuisibles que profitables. »

A la suite de cet exposé Joslé fut nommé et attaché comme médecin officiel à la Roche-Posay. Le gouvernement en 1806 s'occupe donc de nommer un médecin officiel attaché à la station, il nomme aussi un inspecteur des eaux, ce fut le Dr Martineau et il alloue à la ville trop pauvre pour subvenir à tous ses frais une subvention annuelle qui de quelques centaines de francs les premières années fut élevée à mille francs et un peu plus les années qui suivirent.

Le préfet de la Vienne s'intéresse beaucoup à la

station; il s'y rend lui-même au mois d'août 1806 et voilà ce qu'il écrit sur ce voyage et sur les eaux :

« Plus de cent personnes m'ont attesté avec la plus sincère allégresse et la plus douce sensibilité combien ils éprouvaient de bien de les prendre. J'y en ai vu qui rongés de dartres avant d'y aller ne laissaient plus apercevoir sur la peau que la place où elles avaient existé. J'y en ai vu qui douloureusement travaillés par la maladie du gravier n'en ressentaient plus la plus légère atteinte, après avoir rendu un nombre considérable de graviers. »

On s'intéresse de plus en plus à la station. Pendant toute la période qui suit le conseil général et le préfet demandent que l'Etat se décide à faire les travaux indispensables aux sources, « considérant que leur mauvais état est la principale cause de leur peu de recherche et que si on faisait les constructions nécessaires à un pareil établissement elles seraient infailliblement fréquentées par un grand concours de malades, leur efficacité étant reconnue depuis des siècles, principalement pour guérir et radicalement les maladies cutanées ». Ils craignent même que la valeur thérapeutique des eaux ait à souffrir de leur mauvais état et le 18 Floréal An XIII un arrêté est pris pour nettoyer les bassins pour « prévenir du courroux dans les temps de pluie et d'orage et de leur conserver toute leur salubrité ».

Tout le monde s'intéresse à la station et voudrait sa prospérité.

Napoléon en 1807 ordonne la construction du pre-

mier établissement hospitalier destiné à recevoir pour les y traiter ses vétérans auxquels les eaux seraient salutaires. Une inscription latine portant la date de mai 1807 fut retrouvée, lors de destruction de ce vieil hôpital, il y a vingt et quelques années, pour la reconstruction d'un plus moderne, gravée sur 2 pierres et attestant bien cette origine napoléonienne.

Par décret impérial du 8 septembre 1810 Joslé est nommé médecin inspecteur des Eaux de La Roche-Rosay en remplacement de M. Martineau, démissionnaire depuis le 12 juillet 1820. Par arrêté préfectoral il l'avait remplacé à titre provisoire à partir du 27 juillet 1810.

Il semble qu'à cette époque la station commence à redevenir importante, étant donnés tous les travaux qui y sont faits et toute l'attention que le gouvernement y porte.

Que devient la station par la suite ? De 1806 à 1822 l'Etat fait tout ce qu'il lui est possible pour elle: subventions, nomination d'un Inspecteur des eaux, d'un médecin officiel, ce dernier demandé par le préfet au ministre de l'Intérieur en ces termes : « il serait indispensable d'y nommer un médecin qui pendant la saison pourrait prescrire aux malades le régime à tenir et faire administrer des secours que des circonstances pourraient exiger » ; le 12 Fructidor An XIII. Cette demande était motivée par les heureux effets produits à la saison de cette année

là et on pensait que les succès en se répandant amèneraient un grand nombre de malade.

En 1846 M. Meillet, pharmacien des Hôpitaux de Poitiers, donne des eaux l'analyse qualitative et sommaire suivante :

1° Substances dominantes :

Carbonate de soude ;
Carbonate de chaux ;
Chlorure de sodium ;

2° Substances peu abondantes :

Carbonate de magnésie ;
Sulfate de soude ;
Silice.

3° Traces :

Acide carbonique ;
Peroxyde de fer.

Nous pouvons déjà remarquer que le soufre n'est pas noté et maintenant dans toutes les analyses qui vont être faites on ne décèlera plus, même pas des traces, de soufre.

Letouzé de Longuemar en 1856 essaie d'expliquer la composition des eaux d'après les différentes couches de terrain qu'elles traversent.

« Des eaux minérales ne peuvent tirer leur vertu que des matières empruntées au sol qu'elles traversent. Or, ces sources sourdent de terre, dans un pli supérieur de la craie grise, au-dessous d'une série de couches sablonneuses et argileuses entremêlées de galets et de marnes, dont elles ne peuvent manquer d'entraîner quelques parcelles en dis-

solution ou en suspension. Ces argiles, ces marnes imprégnées de fer hydroxydé, qui les colore en jaune et en rouge et se montre assez abondant pour empâter des galets en poudingues, peuvent et doivent fournir du fer et des sels insolubles de chaux et de magnésie et de la silice. Quant aux hydrates et aux hydrochlorates, les craies grises, déposées autrefois dans le sein d'une vaste mer qui couvrait une partie du globe peuvent en être les pourvoyeuses ; et de plus, comme elles renferment très fréquemment des nids de fer sulfurés ou pyrites qui se décomposent dans l'eau, il n'y aurait rien d'étonnant qu'elles n'en entraînassent en filtrant au travers. »

Nous relevons dans le dictionnaire encyclopédique des sciences médicales de Dechambre (1872) sur La Roche-Rosay, quelques indications.

Les eaux sont classées dans les sulfatées calciques faibles et sulfureuses faibles bien que les analyses récentes n'aient pas décelé de soufre.

Le captage et l'aménagement des sources laissent beaucoup à désirer, l'installation est très insuffisante et pourtant malgré cela plus de 300 malades des régions voisines viennent s'y soigner chaque année.

Elles sont indiquées dans les affections cutanées pour lesquelles est prescrit un traitement peu excitant. Le Dr Rotureau auteur de l'article ajoute que d'après un travail sommaire de MM. Boullay et O. Henry l'eau mélangée des 3 sources contient

par litre 1 gr. 40 de principes constituants au nombre desquels est l'arsenic en proportion minime. « Leur analyse chimique est très incertaine quoique, dit il, ces eaux soient employées depuis un très long temps. » Cependant on se rapproche un peu de la réalité, elles sont qualifiées d'eaux à peine sulfureuses et arsenicales.

Le Professeur Isambert de Poitiers en 1889 en fit également une analyse et ne peut pas se prononcer sur la présence de l'arsenic « arsenic douteux » dit-il.

Nous arrivons enfin à une époque où les précisions des analyses chimiques ne vont plus laisser aucun doute.

Le service des mines en 1897 fait une nouvelle analyse de la source Duguesclin dont voici le résultat, dans laquelle on ne constate pas la présence de soufre ou d'arsenic :

A. carbonique libre	0,0097
A. silicique	0,0320
Bicarbonate de chaux	0,4867
Bicarbonate de fer	traces
Sulfate de magnésie	0,0396
Sulfate de potasse	0,0107
Sulfate de soude	0,0298
Azotate de soude	traces
Chlorure de sodium	0,0338
Chlorure de lithine	traces
Matières organiques	traces variables
Total	0,6423

Composition sensiblement identique pour les autres sources.

C'est d'après cette analyse que le 15 février 1898, les eaux furent officiellement autorisées par l'Académie de médecine après un rapport d'Albert Robin à la société d'hydrologie médicale.

A partir de ce moment La Roche-Posay peut exploiter ses 3 sources qui appartenant à l'Etat avaient été cédés à la commune.

Nous voici en 1905. Les eaux furent reconnues radio-actives et mesurées par Curie et Laborde. Lepape donne comme mesure : 0,63 millimicrocuries. Mais cette radio-activité diminue avec le temps d'où le plus grand intérêt à prendre l'eau directement au griffon.

Les Drs Morichau-Beauchant et Æconomo font en 1905 une communication au congrès national d'hydrologie de Venise sur « la cure de la Roche-Rosay dans l'arthritisme et en particulier dans ses manifestations cutanées » dans lesquelles elle a un effet presque spécifique.

Le Professeur Taboury de la Faculté de Poitiers reprenait en 1909 l'analyse complète des eaux qui nous donne la véritable composition hésitante et incomplète jusqu'alors.

(Doses en milligramme par litre)	Source n° 1 St-Savin	Source n° 2 St-Cyprien	Source n° 3 Duguesclin
Acide carbonique libre...	9	9	8,9
A. carbonique total des bicarbonates.....	224	229	218
SO^4H^2.....	41	44	47
A. chlorhydrique.....	19	25	26
A. azotique.....	18	20	22
Silice.....	30,6	32,6	35,9
Protoxyde de fer.....	0,6	0,6	2
Chaux.....	163	179	173
Magnésie.....	12	12	13
Potasse.....	4	5	5,5
Soude.....	23	29	30
Lithine.....	traces	traces	traces
Matières organiques exprimées en odygène...	1	0,6	0,6
Sélénium.....	0,2	0,2	0,2
Extrait sec à 180°.....	431	440	474
Débit par minute en litre. (Constaté par les Ingénieurs des mines).	149	108	118

La recherche de l'arsenic et du soufre a été négative.

Nous savons donc exactement la composition des eaux. Nous remarquons la présence de sélénium à une dose relativement importante puisque par litre il y en a 1/5 de milligramme. La Roche-Posay est la seule station de France à eaux séléniées. Le sélénium est en effet rare. Il n'existe à notre connaissance que dans certaines sources d'Espagne.

Donc en résumé les eaux sont bicarbonatées calciques, séléniées et siliceuses.

Nous avons vu toute la vie de la station de son origine probable jusqu'à la période actuelle. Les analyses ont été différentes mais les indications sont restées les mêmes.

Comme autrefois elles conviennent surtout dans le traitement des dermatoses et des prurits. Les eaux agissent dans ces cas par leurs propriétés diurétiques et lixiviantes qui désensibilisent l'organisme et par leur action cicatrisante et sédative locale. Mais comment agissent-elles ? Le Docteur Huet ancien chef de clinique à l'hôpital Saint-Louis dans un travail sur le traitement des prurits à La Roche-Posay, nous dit : que c'est un problème scientifique encore non résolu. En effet cette action sédative et antiprurigineuse, est-elle due à la radioactivité des eaux ? A la présence de la silice ou du sélénium ? Il est bien difficile de le dire. Elles constituent en réalité un complexe physico-chimique vivant et agissant. Une eau minérale naturelle, en effet, ne peut pas être formée uniquement comme on pourrait le faire dans un laboratoire par l'assemblage exact de ses divers éléments. Il y a un principe vital qui nous échappe et qui donne toute sa force active aux eaux naturelles.

Quelques soient les raisons invoquées pour expliquer leur activité, nous ne pouvons qu'enregistrer les résultats cliniques bien acquis. Ne nous perdons pas dans le champ des hypothèses.

SITUATION ACTUELLE DE LA STATION

Au début du xx^{e} siècle, en 1903, la station hydrominérale de la Roche-Posay, abandonnée à elle-même depuis trois quarts de siècle fut reprise par une société à capitaux malheureusement insuffisants. Elle ne put lui donner qu'un regain de vie de courte durée. Les années de guerre (1914-1918) virent affluer des malades atteints de dermatoses. Les mêmes résultats thérapeutiques dont on avait eu à se louer durant les siècles précédents furent obtenus de nouveau. Mais la paix signée, la station retomba dans son calme. Faute de ressources permettant l'entretien et la remise en état de l'Etablissement la saison 1920 faillit ne pas avoir lieu. Le nombre des baigneurs n'atteignit même pas la centaine.

En 1921 fut constituée une nouvelle société dite « Société hydrominérale de la Roche-Posay » ; les nouveaux dirigeants ont déployé pour remettre en honneur les sources, faire connaître leurs indications thérapeutiques un effort important et soutenu.

Il semble bien qu'à l'heure actuelle l'avenir de la station soit assuré. Les difficultés d'organisation

LA ROCHE-POSAY

Vue sur la Creuse montrant le barrage du moulin et le pont suspendu.

LA ROCHE-POSAY

L'Etablissement thermal construit en 1904. Cet établissement a remplacé celui qu'avait édifié Napoléon Ier pour soigner les malades de l'armée d'Egypte. Il sera remplacé lui-même à l'ouverture de la saison 1931 par un établissement plus spacieux.

matérielle sont aplanies. Les malades peuvent y faire un séjour agréable et y être traités conformément à leurs affections.

L'aménagement de la ville en vue de pouvoir y recevoir et y soigner des malades s'améliore chaque jour. Un nouvel Etablissement thermal spacieux, doté des aménagements techniques les plus modernes est en construction et ouvrira en mai 1931.

La spécialisation de la station est restée celle-là même qu'avait précisée dès 1573 l'auteur anonyme du petit livre publié chez Nicolas Bonfons à savoir : les manifestations arthritiques (articulaires, hépatiques, rénales) et les affections cutanées, en particulier l'eczéma dans ses formes irritables et prurigineuses : La Roche-Posay est par excellence la station des dermatoses et des prurits.

L'expérience clinique de ces dernières années et les vertus diurétiques incontestables des eaux jointes aux qualités sédatives du climat, à la faible altitude ont montré que l'hypertension actuelle dans ses diverses modalités, plus particulièrement dans les cas d'éréthisme vasculaire, de pléthore, de présclérose rénale était particulièrement justiciable de la cure de La Roche-Posay.

OBSERVATIONS DE 1615 A 1928

Nous ne pouvons rappeler ici toutes les observations fort intéressantes qui ont été publiées sur les résultats de la cure hydrominérale de La Roche-Posay depuis qu'on y traite des malades.

Nous nous bornerons à 7 sources principales échelonnées au cours des temps à savoir quelques observations, parmi les très nombreuses, prises dans les travaux de :

Pierre Milon : XVII^e siècle.
Martin : XVIII^e siècle.
Joslé : XIX^e siècle.
Castaing : 1896.
Morichau, Beauchant et Œconomo : 1905.
Rauch : 1926.
Huet : 1928.

Observations rapportées par Milon sur quelques cures faites par les eaux de La Roche-Posay durant les années 1615 et 1616.

1. « Percluds de bras et de jambes qui s'en sont guéris par l'usage des dites eaux ou par l'application des bourbes sur les parties affligées lesquelles leur ont fait recouvrir le mou-

vement dans quatre jours, de quoy, Monsieur Lecoq, médecin ordinaire du Roy et Doyen des médecins à Poitiers est bon témoing, pour l'avoir veu sur les lieux en La Roche-Posay en la personne d'un homme de Lusignan percluds des jambes qui marcha au quatrième jour et quitta dès ce jour là ses potences. »

2. Les dits eaux ont fait faire un ver long de trois quart d'aulne à une personne qui avait un mal, dont on ne pouvait trouver la cause et par cet évènement fut guéry.

3. Il y a preuve très asseurée, d'une personne à qui pour s'être fait oster la pierre, il estoit resté des ulcères dans le col de la vessie, ce qui lui causait une telle incommodité, qu'outre ce qu'elle ne pouvait retenir son urine, elle souffrait de douleurs excessives... Le premier jour qu'elle a usé de la dite eau, elle n'a senti aucune douleur en urinant et a esté parfaitement guérie en quatorze jours, tant pour retenir bien son eau que pour estre son ulcère cicatrisé parfaitement.

4. On a veu par expériences que les dictes bourbes ont guéry des sciatiques, et ont osté la douleur à ceux qui se sont trouvés travaillez, sur les lieux de gouttes.

5. Un vieil ulcère d'un homme, qui avait le dessouls du pied et la cheville toute décharnée, qui avait cherché inutilement son remède par plusieurs fois aux eaux de Pougues et aux eaux de Saint-Pardoux a esté guéry à La Roche en 3 semaines pour s'estre lavé au ruisseau de cette fontaine qui guérit semblablement toutes sortes de teigneux et galleux.

Observations rapportées par Martin (1737) médecin à Châtellerault.

1. Mme la comtesse de La Roche Toulon, quelques années avant son mariage, étant tombée dans les pâles couleurs et devenue étique, se mit à l'usage des eaux de La Roche-Posay, qui lui rendirent sa première santé.

2. Deux femmes âgées de 60 ans, dont l'une était de La Roche et l'autre du village de Bassé, étant travaillées depuis longtemps de la gravelle et du calcul se déterminèrent à prendre les eaux de La Roche, ce qu'elles firent avec tant de succès qu'elles ont rendu beaucoup de graviers avec plusieurs pierres dont il y en avait une de la grosseur d'un œuf de pigeon.

3. Un bourgeois de La Roche s'est guéri d'une dartre sur la tête après avoir bu de l'eau des fontaines et s'en être lavé la tête.

4. M. le Doyen du Chapitre de Loches, ayant une débilité sur un bras provenue d'un rhumatisme, s'est transporté à La Roche où il a pris les eaux si heureusement que son bras s'est fortifié et qu'il s'en sert comme auparavant.

5. Un gentilhomme de la paroisse de Charuité, travaillé depuis quelques années d'une colique néphrétique, a été guéri par l'usage des eaux.

6. Un notaire de Châtillon-en-Berry, très malessé par un flux hépatique, les prit si heureusement qu'il a recouvré sa première santé.

7. L'an 1713, un jeune homme de condition, du village de Leigné-les-Bois, étant tout couvert d'une dartre qui reproduisait la lèpre des Grecs, alla à La Roche prendre les Eaux ; elles lui profitèrent que l'on voyait de jour en jour tomber des écailles très épaisses et fétides ; on en trouvait dans son lit tous les matins plus de deux poignées ; elles ne revenaient plus ni si épaisses, ni de si mauvaise odeur ; au bout d'un mois ou cinq semaines il fut radicalement guéri, les ayant prises intérieurement et en bain tiède et s'étant mis de la vase sur la tête en forme de calotte.

8. M. Roffay, lieutenant au siège de la ville du Blanc-en-Berry, étant tombé dans une perte de mémoire, avec une débilité de tous ses membres si grande qu'il n'aurait pu se baisser pour prendre une paille à terre, résolu d'aller à La Roche pour y prendre les eaux. En ayant bu vingt jours de suite, il s'en retourna chez lui fort et avec une mémoire aussi bonne qu'il l'ait jamais eue ; le soulagement qu'il en avait éprouvé l'engagea d'y retourner l'année suivante dans le dessein d'éviter une rechute ; les ayant prises sous mes yeux cette dernière fois, elles lui ont aussi bien fait que l'année d'auparavant.

9. Une jeune demoiselle de la ville du Blanc-en-Berry qui était tombée depuis quelques années dans les pâles couleurs se rendit à La Roche au mois d'août dernier pour y prendre les eaux ; huit jours après qu'elle les eût commencées, ses règles qui étaient supprimées depuis longtemps commencèrent à reparaître. Ayant bu 20 jours, elle s'en retourna avec un esprit content et a recouvré sa première santé.

10. M. de La Motte, tourmenté depuis longtemps d'une humeur érysipélateuse, dartreuse, qui lui avait passé dans la masse du sang, prit les eaux de La Roche-Posay avec tant de succès, qu'au bout de 9 jours seulement il avait déjà éprouvé un soulagement sensible à vue ; il les a continuées encore pendant 15 jours et s'est trouvé guéri.

Observations du Dr Joslé, an 12.

1. Mme de Pardieu, de Saint-Gilles (département de l'Indre), portait depuis longtemps une obstruction au foie, avec chaleur brûlante à cette partie, dérangement complet de l'estomac et de toutes les facultés digestives; elle a fait usage pendant un mois consécutif des eaux de La Roche-Posay et elle a été entièrement guérie.

2. M. Bertrand, de Loudun, éprouvait depuis 3 ou 4 ans les ravages d'une humeur dartreuse qui se portait sur la figure et qui avait déjà rongé une partie du nez. Il fit usage pendant 4 saisons consécutives des eaux de L. R.-P. et fut radicalement guéri.

3. M. de C..., ancien directeur des Aides, âgé de 56 ans, portait depuis longtemps une dartre vive qui lui couvrait le visage, accompagnée de gros boutons qui fournissaient sans cesse une humeur rongeante ; après un mois d'usage des eaux il fut entièrement rétabli.

4. Mme L... était sujette dès son bas âge à une humeur dartreuse qui parcourait alternativement les bras et les cuisses ; 2 de ses enfants qui tenaient d'elle cette cruelle

maladie en avaient toutes les parties du corps infectées. Ils firent usage tous les 3 ensemble des eaux de L. R.-P. et l'humeur quoique très invétérée fut entièrement détruite.

5. M. de La P..., ancien lieutenant général des Armées du Roy, avait contracté la gale. Mal traité dans son principe depuis 6 ans, il avait fait les remèdes qui lui avaient été prescrits à Paris, à Londres et à Montpellier sans succès. Mais un officier qu'il rencontra en route lui indiqua les eaux minérales de L. R.-P. dont il s'était servi dans un cas pareil ; et au bout de 2 mois il fut guéri d'une maladie contre laquelle avait échoué tous les moyens de l'art les mieux indiqués.

Observations tirées de la thèse de Castaing, 1896.

1. *Eczéma variqueux des jambes.*

M. N..., employé à l'Hôtel-de-Ville de Poitiers, âgé de 60 ans, atteint depuis plusieurs années d'un eczéma rebelle de la jambe gauche avec fréquentes poussées aiguës, varices flexueuses et volumineuses au même membre traité sans succès par les bains alcalins et la médication arsenicale, etc. 2 saisons consécutives à La R.-P. pendant lesquelles le malade a pris à chaque saison 20 bains et bu environ 4 ou 5 l. d'eau par jour. Amélioration rapide à la 1re saison. Guérison complète la 2e année. Depuis 5 ans, M. N... n'a plus que des manifestations cutanées très fugaces.

2. *Eczéma.*

M. V..., professeur, âgé de 52 ans, atteint d'un eczéma chronique à forme sèche, disséminé sur le tronc et les membres, poussée aiguë à la suite d'une médication dépura-

tive, prise par le malade sans consulter son médecin. Vives démangeaisons. Une saison à L. R.-P. a amené une guérison complète de cette dermatose invétérée.

3. *Arthrite*.

S... Victor, âgé de 17 ans. Arthrite chronique du genou droit avec épanchement et déviation considérable de la rotule. Gonflement considérable. Guéri au bout de 2 saisons. Marche facilement sans boiter.

4. *Rhumatisme*.

B... François, 18 ans, cultivateur. Rhumatisme articulaire chronique ; depuis 3 ans, marche difficilement. Douleur sourde dans les articulations. Guéri par une seule saison.

5. *Sciatique. Douleurs rhumatoïdes*.

M. P..., âgé de 50 ans, demeurant à Poitiers, atteint à droite d'une sciatique rebelle à tous les traitements. Rhumatisme. Guéri après une saison à L. R.-P.

6. *Gravelle*.

M. X..., demeurant à Bonnes (Vienne), souffre d'une cystite. Urines troubles et émission de calculs Douleurs rhumatismales. 22 bains. Guérison.

7. *Coliques néphrétiques*.

M. P..., 53 ans, négociant. Arthritique et goutteux depuis longtemps, ayant eu de fréquentes attaques de coliques néphrétiques pour lesquelles il fait tous les ans une saison à Contrexeville, a été atteint d'un eczéma à forme pityriasique siégeant plus spécialement sur la partie antérieure du

bras et déterminant de vives démangeaisons. Les divers médicaments ayant échoué, une saison à L. R.-P. pendant laquelle les bains sont surtout employés a été un plein succès. Depuis 2 ans, la guérison s'est maintenue complète.

Observations de MM. Morichau, Beauchant et Œconomo, 1905.

1. *Lithiase rénale.*

C..., âgé de 66 ans, habitant Paris. Antécédents arthritiques familiaux et personnels. Première atteinte de colique néphrétique il y a 6 ans. Les crises d'abord espacées de plusieurs mois se rapprochèrent et survinrent tous les 15 jours. Il y a 3 ans, il vint faire une saison à La Roche-Posay. Traitement par l'eau en boisson, 8 verres par jour et par les bains. Au bout de quelques jours il expulsa plusieurs graviers de faible dimension, avec douleurs assez vives. Depuis cette époque, il n'a plus eu de crises douloureuses. Chaque année, il fait une cure et remarque que 48 h. après l'ingestion des eaux, il rend presque sans douleur une grande quantité de sable. Nous voyons le malade guéri au mois d'août 1905. Il se considère comme guéri, mais continue à titre préventif, l'usage des Eaux de La Roche-Posay.

2. *Arthrite sèche du genou.*

N..., âgé de 38 ans, vient à L. P. au mois d'août 1905. Aucun antécédent morbide. Il souffre depuis 5 mois du genou gauche. Les douleurs ont été progressivement en augmentant malgré les traitements employés. C'est un

homme de bonne constitution ; il se plaint uniquement de son genou gauche. Il éprouve à ce niveau des douleurs très vives pendant la journée et surtout la nuit où elles empêchent parfois le sommeil. La marche est très pénible et le malade est obligé de se servir d'une canne. Il ne peut se porter sur son membre malade. Lorsqu'il est resté assis quelque temps, il éprouve une grande difficulté à faire quelques pas, difficulté qui s'atténue ensuite. L'articulation n'est pas augmentée de volume. Il n'y a pas d'atrophie musculaire appréciable, pas de liquide dans la jointure. Les mouvements d'extension et de flexion s'effectuent normalement. mais provoquent des craquements qui s'entendent à distance. On ne note rien de spécial du côté des autres articulations. Les grands appareils fonctionnent normalement. L'urine ne contient ni sucre ni albumine. Le malade n'a pas eu la blennorrhagie. Le traitement consiste en bains quotidiens à 38° d'une durée de 40 minutes et en huit verres d'eau de la source Saint-Cyprien ; il se poursuit pendant 30 jours. Après ce laps de temps l'amélioration est très sensible, le malade marche beaucoup plus facilement, il peut se tenir quelque temps sur sa jambe malade. Les douleurs ont à peu complètement disparu et les nuits sont excellentes.

3. *Sciatique.*

P... âgé de 55 ans, professeur habitant Poitiers. Rien à signaler dans ses antécédents héréditaires. Il a toujours joui d'une excellente santé. Depuis 5 mois il souffre d'une sciatique droite contre laquelle de nombreux traitements ont été employés sans succès ; en dernier lieu il a pris des

bains sulfureux prolongés. Il vient à L. P. au commencement de juillet 1905.

Lorsque nous le voyons, nous constatons que la marche est extrêmement difficile, le malade est obligé de se courber en tenant les 2 mains sur sa canne. La jambe droite est sensiblement fléchie sur la cuisse et le contact avec le sol se fait seulement par la pointe du pied. A l'examen on constate tous les signes classiques de la sciatique. Le malade se plaint de douleurs très vives sur le trajet du nerf, continus et paroxystiques, survenant surtout la nuit où elles empêchent le sommeil. Il n'existe aucun trouble de la sensibilité objective. Le réflexe rotulien est normal. Il existe un peu d'atrophie au niveau de la cuisse malade. Rien de particulier à signaler du côté des divers appareils, l'état général reste assez satisfaisant bien que le malade soit un peu émacié. L'urine ne contient ni sucre ni albumine.

Traitement. — Bains quotidiens à 37° d'une durée d'une 1/2 heure ; douches chaudes après le bain.

Après 8 jours de traitement le malade commence à se redresser. Il fait quelques pas en s'appuyant d'une main sur sa canne. Il peut entrer seul dans sa baignoire, ce qu'il ne pouvait faire au début. 15 jours après, l'amélioration est très sensible ; l'extension de la jambe sur la cuisse est à peu près complète, le malade commence à marcher un peu, les douleurs sont très atténuées et ne troublent plus le sommeil. Après un court intervalle, le malade revient faire une 2e saison. Il reprend les bains et les douches, on leur associe le massage. L'atrophie disparaît. Le malade marche facilement et, à la fin de la saison, il accomplit sans fatigue une marche de 12 kilomètres.

4. *Eczéma suintant des mains.*

M. F..., âgé de 34 ans, instituteur. Il y a 2 ans première poussée eczémateuse au niveau de la face dorsale des mains qui dure environ 2 mois. Un an après nouvelle poussée qui dure à peu près le même temps. Une troisième poussée est survenue il y a 8 jours et décide le malade à venir à La Roche-Posay. Nous voyons le malade en pleine période aiguë au mois de juillet 1904.

Il existe une rougeur très vive du dos de la main et des doigts avec gonflement, des vésicules disséminées en îlots irréguliers, des croûtes et des fistules longitudinales. Le malade a des douleurs au niveau des parties malades exaspérées par les mouvements de la main et des doigts. Il se plaint aussi de vives démangeaisons.

Traitement. — Bains quotidiens à 35° d'une durée de 40 minutes, 8 à 10 verres d'eau de la source Saint-Savin. Durée 30 jours. Le traitement ne détermine pas de poussée nouvelle. Le suintement et le prurit disparurent à la fin de la cure. Les lésions se cicatrisèrent et quand le malade partit, il ne conservait qu'un état squameux de la peau au niveau des régions anciennement intéressées.

Observations tirées de la thèse de Rauch 1926.

1. *Rhumatismes.*

Abbé B..., 63 ans. A 43 ans rhumatisme musculaire de la ceinture abdominale, guéri par une cure à La Bourboule. En novembre 19, crise de rhumatismes musculaires immobilisant le malade jusqu'en mai. Actuellement algies des gouttières vertébrales avec raideur et limitation des mouve-

ments. Les mouvements d'élévation des deux épaules sont très limités et douloureux. Genoux douloureux. Tendons d'Achille empâtés. Prurit entre les épaules et aux cuisses. Cure du 6 au 30 juillet (bains, douches, massages et 8 verres de St-Savin). La marche est devenue difficile ; la colonne vertébrale n'est plus soudée. Les épaules sont indolores et mobilisables, mais les mouvements restent limités du côté gauche. Aux jambes seul persiste un point douloureux sur le condyle interne du fémur gauche. Le malade passe un bon hiver et fait une 2e cure de consolidation l'année suivante.

2. *Insuffisance hépatique.*

Mme C..., 47 ans. A présenté des signes d'insuffisance hépatique. A eu une tension maxima de 24 cmc. de Hg. Actuellement cœur tumultueux ; 2e bruit aortique claqué. T. A. : 20-11. Foie débordant de 4 travers de doigt. Teint cholémique. Petits signes de brightisme. Cure prudente par 1/2 verres de Saint-Savin abaisse la T. A. à 15-8. Le teint s'éclaircit sensiblement.

3. Mlle R..., 69 ans.

Réglée de 11 à 50 ans. Opérée d'un fibrome en 1915, d'une tumeur du sein droit en 1924. Son père est mort cardiaque et sa mère hémiplégique. Est sujette aux maux de tête, douleurs de la nuque ; se plaint de crampes dans les mollets, fourmillements, doigt mort, bourdonnements d'oreilles et mouches volantes. Pollakiurie nocturne. Bruits du cœur claqués. A eu une tension de 25 cmc. Hg. Malgré un régime

très sévère et des purgations répétées la T. A. n'est jamais descendue au-dessous de 23.

Pendant la première saison en septembre 1925, la T. A. baisse rapidement de 24-11 à 18-8 puis plus lentement à 15 1/2-7 3/4 le 14e jour et s'y maintient.

La malade passe un bon hiver. Les maux de tête, les crampes et les bourdonnements d'oreille ont disparu, mais en novembre la T. A. est remontée à 22 cmc. Hg. Une 2e cure ramène la tension de 19-9 à 16 3/4-7 et même 16 1/4-6 le jour du départ.

4. Mme C..., 58 ans.

Vient pour accidents urémiques, obésité et douleurs rhumatoïdes. Pas d'antécédents pathologiques remarquables. Cœur hypertrophié. T. A. 17-10, vertiges, crampes, somnolence. Bouffées de chaleur. Obèse (97 kilos). Première saison en 1922. Elimination urinaire abondante. La malade se trouve plus souple. La T. A. s'est progressivement abaissée de 17-10 à 13 1/2-8. Deuxième saison en 1923. La malade a passé un bon hiver. Les petits signes d'hypertension se sont atténués. La T. A. s'est maintenue autour de 15 pendant l'hiver. Elle passe de 15-9 à 14-8 pendant la 2e cure.

Les douleurs rhumatoïdes ont disparu.

5. *Sciatique.*

A..., 67 ans. Vient pour sciatique droite datant de 12 ans et évoluant par poussées. Depuis 18 mois poussés subintrants très aiguës. Les signes classiques sont au complet. Atrophie fessière. Disparition du réflexe achilléen. Marche presque impossible.

La cure provoque une amélioration considérable. Les douleurs ont disparu. L'extension de la jambe est possible presque complètement.

6. *Hypertension*.

Mme C..., 62 ans. Eczéma. Présenté depuis quelques années de petites poussées d'eczéma au niveau des oreilles, des joues, du nez et du front. En 1920 grosse crise ayant duré plus de 2 mois et siégeant aux aisselles, aux seins et aux bras. En mai dernier 1922 violente poussée au visage avec gros œdème, prurit, suintement. Cette crise dure encore. Les lésions se sont étendues au thorax et au cuir chevelu. La malade se plaint de palpitations, crampes, bourdonnements d'oreilles, mouches volantes, céphalées, insomnies. Elle n'a ni albumine, ni sucre. T. A. : 21-10. La cure du 6 au 22 septembre ramène le sommeil en quelques jours. Au cours du traitement apparition d'éléments nouveaux sur la main gauche. Le prurit cesse complètement le 15 septembre. La T. A. baisse progressivement à 14 1/2-7 1/2. Au départ la cicatrisation est presque complète. Les petits signes de brightisme se sont amendés. L'eczéma a disparu complètement quelques jours après le départ.

Dr Huet (1928).

1. *Prurit périnéal*

Mlle M...28 ans, est atteinte d'un prurit eczématisé et lichénifié, depuis 4 mois. Nervosisme intense et insomnie. Pas de lésions particulières locales. Aucune atteinte viscérale. Pas de Σ. Constipation chronique. Abus du café. Tous

les traitements antérieurs ont échoué. Guérison complète obtenue par le traitement hydro-minéral et 14 séances de douche filiforme.

2. *Strophulus.*

Jean M... 10 ans 1/2.

Depuis sa première enfance présente des poussées de lichen plan aigu toutes les 6 semaines. Une gastro-entérite à 2 ans. Aucun stigmate de Σ héréditaire. Père urticarien. Cure de 25 jours par bains douches. Eau en ingestion.

Aucune poussée pendant le traitement malgré un régime alimentaire normal. Pas de récidives 6 mois après la fin de la cure.

3. *Prurigo. Asthme.*

Mme C... 47 ans.

Prurigo nodulaire des 4 membres ayant débuté il y a 4 ans et succédé à des crises d'asthme. Insomnie complète. Pas de troubles digestifs ni de Σ. A été déjà améliorée par une précédente saison. Traitement d'une durée de 30 jours (douches, bains, eau en ingestion). Disparition à peu près complète du prurit et des papules au départ de la station. Engraissement de 2 kg. Excellent état général.

CONCLUSION

1° Les plus anciens documents écrits, concernant l'existence et l'utilisation thérapeutique des eaux minérales de La Roche-Posay remontent à 1573.

Ils nous montrent que, dès cette époque, la station est très fréquentée puisqu'on parle déjà de 2.000 baigneurs par an. Il est vraisemblable que les origines de la station sont beaucoup plus anciennes puisque, en 1573, il est écrit que la fontaine était « depuis longtemps cavée ». Mais nous n'avons pu dans nos recherches trouver aucun document d'archives ou de bibliothèque, nous permettant de l'affirmer.

2° La constitution chimique de ces eaux est demeurée longtemps obscure. Les analyses initiales plus ou moins grossières des XVI^e^ et XVII^e^ siècles les disent sulfureuses. Celles du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle jusqu'à l'analyse de l'Ecole des mines en 1897 les disent sulfureuses arsénicales. L'analyse de l'Ecole des mines constitue la première étude vraiment scientifique de la composition chimique de ces eaux. Elle leur donne leur véritable caractère qui est d'être bicarbonatées calciques, non gazeuses et silicatées.

L'analyse du professeur Taboury en 1909 ajoute aux principes décelés par l'Ecole des mines le sélénium à la dose pondérale de 0 mmgr. 2 par litre ;

3° Les indications thérapeutiques de la station sont demeurés immuables depuis 1573. Les premiers observateurs ont parfaitement noté leur activité remarquable dans les affections cutanées les plus diverses. Ils ont noté, aussi, leur action sur certains états humoraux que l'on range d'ordinaire sous le nom d'arthritisme : en particulier sur « les gouttes, les sciatiques et les membres percluds ».

L'observation clinique des 25 dernières années a adjoint aux 2 grands ordres d'indications ci-dessus l'hypertension artérielle.

4° La station de La Roche-Posay avec ses indications thérapeutiques bien établies, bien délimitées et qui ne se sont jamais démenties, au cours des âges, mérite de figurer en bonne place dans la liste des stations hydrominérales françaises.

Vu : le Président de la thèse,
P. CARNOT.

Vu : le Doyen,
ROGER.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie de Paris,
S. CHARLÉTY.

BIBLIOGRAPHIE

Description de la Fontaine, trouvée à La Roche de Pouzay près Chastellerault cette année 1573. La force vertu et propriété des grandes et admirables guérisons et cures advenues et qui adviennent par icelle, par Nicolas Bonfons demeurant rue Neufve Nostre Dame à l'enseigne Sainct-Nicolas, 1573.

Description des Fontaines médicinales de La Roche-Pouzay en Touraine recognües et mises en vigueur en leur ancienne vertu par M. Millon premier médecin du Roy au commencement du mois d'Aoust 1615. A Paris par Fleury Bourriquant en l'Isle du Palais, rue Traversante, aux Fleurs royalles, MDCXVII.

Histoire généalogique de la maison des Chasteigners seigneurs de la chasteigneraye de la Roche-Posay, par André de Chesne, géographe du Roy, 1634.

Nouvelles descriptions des Fontaines de la Roche-Posay, par Martin, Dr en médecine de la Faculté de Montpellier, 1737.

Affiches du Poitou, jeudi 1er avril 1773. Lettre de Frédinière Maître en chirurgie à l'auteur des affiches

Archives de la Vienne, no 5-12, An XI-1804. Conseil Général de la Vienne. Rapports du service des mines.

Essai analytique du Dr Joslé 1er thermidor, An XII. Pérégrinations sur les limites de trois provinces. Letouzé de Longuemar, 1856.

Guide du voyageur et du malade aux Eaux minérales de La Roche-Posay, Docteur Benezet, 1859.

Notice historique et archéologique sur la ville de La Roche-Posay, par Blanchetière. Imprimeur Rivière, Châtellerault, 1860.

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales de Dechambre, MDCCCLXXII.

La Roche-Posay, notes d'histoire et d'archéologie, O. de Rochebrune, 27 novembre 1890.

La Roche-Posay, notes d'hydrologie et d'archéologie, O. de Rochebrune, 1891.

Essai sur les Eaux minérales de La Roche-Pozay, Dr Castaing, thèse de Paris, 9 juillet 1896.

Annales d'hydrologie et climatologie. Rapports Albert Robin, Paris, 1898, t. III.

21 jours à La Roche-Posay, Texier, 1898.

Les Eaux minérales de La Roche-Posay. Brochure anonyme, 1899.

La Cure de L. R.-P. (Vienne) dans l'arthristime et en particulier dans ses manifestations cutanées. Morichau-Beauchant et Œonomo, 1912.

Les stations hydrominérales climatiques et marines françaises. Albert Robin, Strasbourg, 1921.

Concours médical Les origines d'une ville d'Eau, J. Noir, 13 décembre 1925.

Concours médical. La Roche-Posay. Un malade reconnaissant. J. Noir, 12 décembre 1926.

La cure hydrominérale de La Roche-Posay. Thèse de Paris 1926, Dr Rauch.

Le prurit périnéal. Thèse de Paris, 1927, Dr Léon Huet.

Le traitement des Prurits à La Roche-Posay. Progrès médical, 5 mai 1928. Dr Léon Huet.

Feuilles du Bas-Berry, avril 1929.

898. — Imp. de la Faculté de Méd., Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 5-30